
L'Enjeu de la coéducation : quelle réciprocité entre parents et école ?

Pierre Périer

Sociologue et Professeur en Sciences de l'éducation
Université Rennes 2 – CREAD

20 mars 2024

Journée de formation

Ouest francilien



Enjeux de la coéducation



La coéducation, nouvel enjeu de politique éducative

❑ Parents – école : un double renversement historique

- La norme du rapprochement des parents « *les plus éloignés* »
- La norme de la participation des parents : agir « sur l'élève » en s'appuyant sur les familles
- Une approche territoriale : Education prioritaire, Cités éducatives...

❑ Une notion ancienne, un discours récent porté par l'institution

- De co-instruction (F et G) à la co-éducation choisie (C. Freinet)

De la mixité scolaire à l'éducation en commun (communauté éducative)

Notion qui a tardé à s'imposer en France : Loi de refondation de l'Ecole de la République (2013)

*Construire une école bienveillante dans une **perspective de coéducation**, Coopération nécessaire et en particulier avec **les plus éloignés**, L'action éducative est déterminante pour la réussite des élèves en particulier **les plus fragiles**)*

- Une logique descendante ?

❑ Une politique incertaine

Postulat : implication scolaire des parents (comment ?) => meilleure réussite scolaire des enfants

Paradoxe : les parents des élèves les plus en difficulté sont les moins associés

=> **Quelles conditions de possibilité selon les publics et les écoles ?**

La coéducation : une notion floue

Enquête Léa.fr / Nathan : 2021 – 1002 parents dont **8 %** en EP/ 2002 enseignants dont **17 %** en EP

❑ Une notion polysémique, qui ne va pas de soi

=> **64 %** des parents ne voient pas spontanément à quoi correspond cette notion / **51 %** en REP

Parents : Education, aider, ensemble, 2 parents, école, partage, soutien scolaire, apprentissage...
(320 mots différents)

Enseignants : partage, collaboration, partenariat, équipe, ensemble, échanges, communication...
(520 mots différents)

❑ Pour les enseignants

- La responsabilité partagée entre parents et enseignants de **l'éducation des enfants (55 %)**
(contre 21 % pour la responsabilité partagée entre parents et enseignants de l'instruction scolaire)
- L'implication des parents dans les **leçons et devoirs** (25 % /31 % en collège REP)
- Le **respect** par les parents du travail des enseignants (27 % mais 17.5 % en école REP/ 19.5 % en collège REP).

=> **Rôle des parents : soutiens à la scolarité au travers de l'éducation et de l'accompagnement dans le travail personnel de l'élève**

Pour les parents :

Enjeu d'apprentissage et de reconnaissance

<i>Quels sont les 3 bénéfices les plus importants de la coéducation ?</i>	Ens	REP
Aider les parents à mieux s'impliquer dans l'apprentissage scolaire de leurs enfants	40 %	37 %
Faciliter les apprentissages de l'ensemble des élèves à l'école/au collège	38 %	38 %
Aider les élèves en difficulté	37 %	37 %
Avoir des outils pour apporter un soutien aux parents dans l'éducation de leurs enfants	31 %	32 %
Aider les parents à mieux comprendre l'enseignement dispensé aux enfants à l'école/au collège	29 %	22 %
Aider à la socialisation des enfants grâce aux échanges entre les familles et les enseignants	24 %	20 %
Favoriser la mixité sociale	16 %	<u>21 %</u>
Prendre en compte les souhaits des parents dans la façon dont l'école/le collège doit apprendre à leurs enfants	16 %	<u>21 %</u>
Permettre aux parents de se valoriser aux yeux de leurs enfants en s'impliquant dans la vie de l'école/du collège	12 %	<u>16 %</u>
Je ne trouve pas vraiment de bénéfices à la coéducation	6 %	3 %

- Les parents les moins diplômés , ayant un élève « plutôt moyen » insistent plus particulièrement sur **l'aide aux élèves en difficulté** (respectivement 51 % et 45 % contre 29 % des parents bac+3 et parents ayant un un « bon élève »)
- **Les parents de milieux populaires demandent à être davantage associés à l'enjeu scolaire , c'est à dire aussi, être davantage écoutés et reconnus face à l'école**

Quelle réciprocité dans la coéducation ?

❑ Délimiter le sens de la coéducation

- Pas de sens partagé parents/enseignants de la coéducation

Pluralité de sens et d'attentes (scolaire, éducative, relationnelle) au risque de malentendus

Définition: Action réciproque concertée au bénéfice des apprentissages et de l'émancipation de l'enfant

=> **une fiction nécessaire**

❑ Quelle mise en oeuvre de la coéducation ?

- Selon les publics et écoles
- Selon les priorités et actions à privilégier
- Selon les acteurs impliqués

❑ Quelle division du travail éducatif et scolaire ?

- « Obligation » de communiquer et de « faire ensemble »
- Nouveaux rôles pour les parents et les enseignants

=> **Quelles compétences (formation) des uns et des autres ?**

Conditions de la coéducation

Des acteurs inégalement mobilisés

❑ Les enseignants : selon le niveau d'enseignement

50 % se déclarent très intéressés par la coéducation (94 % intéressés)

65 % au niveau maternelle / 55 % au niveau élémentaire / 41 % au niveau collège et 59 % en éducation prioritaire

35 % des enseignants se déclarent très impliqués (45 % assez impliqués) dans la coéducation

50 % au niveau maternelle / 38 % au niveau élémentaire / 26 % au collège

❑ Les parents : selon les ressources disponibles

24 % se déclarent très intéressés par la coéducation (81 % intéressés)

41 % des parents se déclarent très impliqués (mais 40 % assez peu / 19% pas du tout)

Plus impliqués : Parents plus jeunes, plus diplômés, bi-actifs, enfants en maternelle, « bons élèves », membres d'associations de parents d'élèves ou associations locales, en milieu urbain

Au final,

- **Un tiers des enseignants (33 %) et des parents (34 %) se déclarent très intéressés/intéressés par la coéducation et très impliqués**

Mais ...

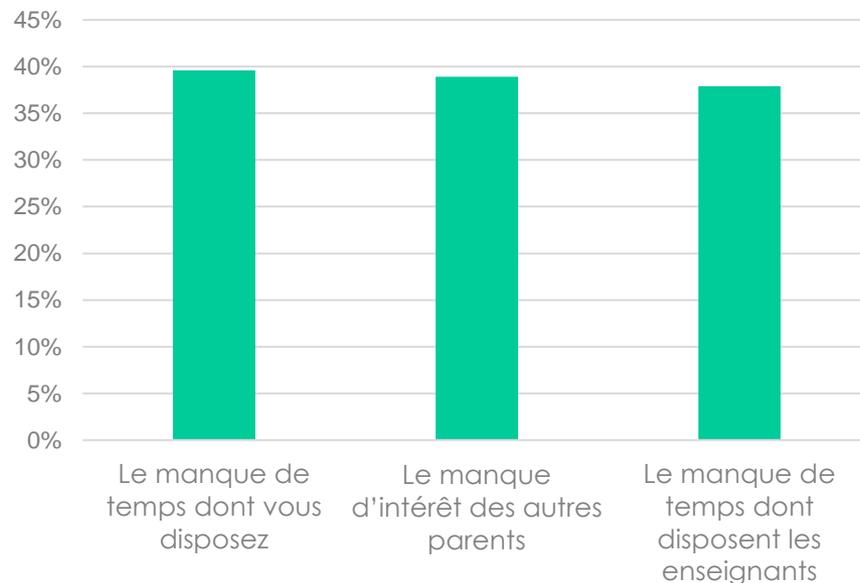
47 % des parents/ 61 % des enseignants se déclarent intéressés (très/assez) sans être impliqués

6 % des enseignants et 19 % des parents ni intéressés ni impliqués

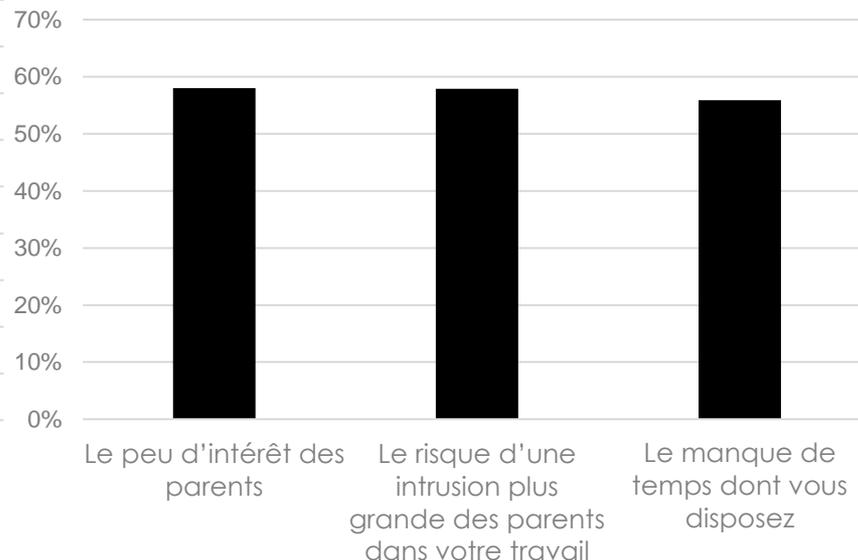
=> Une coéducation souhaitée mais empêchée ?

Les freins à la coéducation

Principaux freins à la coéducation selon les parents



Principaux freins à la coéducation selon les enseignants



- En REP, une minorité des parents estime que la coéducation a peu d'effet sur le comportement et les apprentissages des enfants mais un peu plus qu'hors EP (respectivement 17 %/14 % et 21 % /13 %)
- En REP, le « peu d'intérêt des parents » est souligné par 71 % des enseignants en école et 74 % en collège

Travailler avec les parents : oui mais comment ?

❑ « Suivre la scolarité »

- « Mode d'emploi » peu explicite
Qui ? Quand ? Selon quelle fréquence ? A propos de quoi ?
- Des obstacles pratiques et symboliques
Maîtrise de la langue (et de ses usages sociaux)
Horaires, prise de rdv, ...
- Des ressources scolaires insuffisantes : contenus, méthodes, finalité des apprentissages
=> Décrochage scolaire parental plus ou moins précoce
- Une incertitude sur les contenus de la coéducation : risque d'interférence entre le scolaire et l'éducation familiale voire d'intrusion dans la vie privé

❑ Négocier la « bonne distance » : ni trop présent, ni trop absent

- **Des parents stratégés** : accès à l'information, capacité à faire de « bons » choix (évitement) et à s'orienter, à gérer la relation avec l'administration ou à faire pression.
- **Des parents dépendants** : conscience de l'enjeu mais sans maîtriser les règles du jeu qui s'imposent à eux

Ambivalences et impasses de la coéducation

❑ La coéducation crée des attentes de rôle à l'égard des parents

- En REP: des attentes plus fortes avec des parents moins compétents
- => Sur responsabilisation des parents (alliés, auxiliaires pédagogiques, recours)
- => Fabrique du parent « démissionnaire », surexpose les parents « invisibles »

❑ Risque d'externalisation de la difficulté du côté des parents

- => Attribution de responsabilité aux parents « déficitaires »
- => Non questionnement des pratiques enseignants et du fonctionnement de l'école

❑ Des parents invisibles et sans « inaudibles »

- En cas de désaccord : différend ou impasse car absence de tiers pour sortir du conflit (ou du silence)
- Absence de représentant ou de « voix » pour dire leurs difficultés, faire valoir leurs droits ou exprimer leurs « choix »

⇒ **Les parents dits « éloignés » sont aussi les parents que l'école éloigne**



Perspectives pour la coéducation

Renforcer la relation parents - école

Propositions pour favoriser les échanges parents-école	Total	
	Ens.	REP
<i>Parents, 2 réponses possibles</i>		
Mieux détecter les possibles difficultés d'apprentissage de mon enfant	48 %	42 %
Favoriser le bien-être des élèves à l'école/au collège pour qu'ils apprennent mieux	47 %	48 %
Mieux comprendre le contenu et les objectifs du programme scolaire	38 %	46 %
Me donner des conseils pour les apprentissages de mon enfant en prolongement de ce qu'il apprend à l'école/au collège	28 %	30 %
Ne pas me juger dans l'éducation de mon enfant	18 %	14 %
M'accompagner dans l'éducation de mon enfant, notamment pour ce qui concerne les règles de vie collective et citoyenne, le vivre-ensemble	17 %	19 %
Me donner l'occasion de rencontrer d'autres parents	12%	16 %
M'aider dans les démarches administratives	9 %	14 %
Autre	1 %	/
Total (1002 parents)		

Principes pour une coéducation équitable

❑ 1 . Un principe de reconnaissance, qui accorde de la valeur à chacun

- Poids du regard des autres: enjeu d'une « visibilité » reconnue

« Donner la parole, rendre visible, c'est en effet aider les individus à se mobiliser, à résister à l'ordre existant et à mieux conduire leur existence » (P. Rosanvallon)

situations de mécontentement : *« une situation où l'on ne s'écoute pas et ne s'entend pas »*
(J .Rancière)

=> S'accorder sur l'objet de l'échange et accorder une égale considération à la parole de chacun

=> Principe d'égalité : accès aux droits, à l'information, de statut dans l'échange...

❑ 2. Un principe d'autorisation, qui légitime et associe les parents « réels »

Des actions , dispositifs qui s'appuient sur les parents : non pas agir « sur »,
ni seulement « avec », mais « **à partir** » **des parents « auteurs » car autorisés**

Ex. Une première rencontre « prétexte » le plus tôt dans l'année

Ex. Un « espace parents » qui symboliquement légitime la présence et parole des parents

□ **3. Un principe d'explicitation, qui dit ce qui revient à chacun et reconnaît ce que chacun fait**

Une coopération équitable implique qu'elle soit « rationnelle », condition d'une plus grande démocratisation et justice dans les rapports entre les parents et l'école

« *Chaque progrès dans le sens de la rationalité réelle serait un progrès dans le sens de l'équité* » (P. Bourdieu)

- Expliciter la distribution des rôles et des responsabilités (droits et devoirs)
- Reconnaître la contribution de chacun
- Penser les conditions de la réciprocité, qui renforce le pouvoir d'agir de chacun

□ **4. Un principe de diversification , qui prend en compte la diversité des familles**

- Diversifier les formes du lien et des modalités/supports/lieux d'échange et de communication

- S'appuyer sur les médiations et intermédiations (parents « relais » partenaires et professionnels dans l'environnement de l'école)

Force du lien, soutien (sous forme de réseau ou de « maillage » parental)

=> **Que tout parent soit relié et représenté**

Construire la coéducation

❑ L'importance des lieux favorisant la rencontre

Permettre aux parents de découvrir l'école, la classe et un moment de la vie de classe

Permettre aux parents de s'approprier les lieux de l'école : lieux passerelle, Café des parents, espaces parents animés par les représentants des parents

Ex : *Lieux Echanges Parents*

❑ Construire la relation :

❑ entre parents et école

Aller au-devant des parents, sur un mode formel ou informel, avec régularité

Ex. projet *Réconciliations* , Jérémie Fontanieu, Lycée à Drancy

Créer des temps forts et des rituels : Fête de rentrée...

❑ entre parents

Valoriser les parents-relais (« *Métier de kheira* »)

Ateliers prétexte

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/relations-ecole-familles/dispositifs/abun-petit-echantillon-d2019un-grand-echantillon...bb>

❑ Renforcer le pouvoir d'agir des parents

Accompagner les parents pour accompagner les enfants (« outiller » les parents)

Ex. maîtrise de la langue française (OEPRE)

Ex: Soutien à distance des action de littératie familiale (*Coup de pouce Clé*)

Quelques références

Chauvenet A. et al. *Ecole, famille, cité*. PUR, 2014

Dubet F., *Ce qui nous unit*, Seuil/ La république des idées, 2016

Feyfant A. Coéducation : quelle place pour les parents ? *Dossier de veille de l'IFE*, n° 98, 2015

Parents "gêneurs" ou "acteurs". La place difficile des parents dans l'école, *Revue Administration et éducation*, n° 1, 2017

Périer P., *Ecole et familles populaires. Sociologie d'un différend*, PUR, 2005

Périer P., *Des parents invisibles. L'école face à la précarité familiale*, PUF, 2019

Périer P., Les parents migrants et le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »: réappropriation et émancipation , *Migrations et Société*, n°185, vol. 33, 2021, p. 207-220

Périer P., L'école de la classe à la maison. La *continuité pédagogique* en contexte de pauvreté, *Carrefours de l'éducation*, 2022